Luçon

Des clés pour reprendre une exploitation agricole

Au lycée Pétré, la coordination rurale a organisé une journée de sensibilisation sur la reprise des exploitations agricoles. Mardi, des conseils ont été donnés aux élèves pour faire le bon choix.

Trois questions à...

Gérard Bretin, animateur départemental de la coordination rurale.

Pourquoi avoir organisé cette journée ?

La pyramide des âges est là ! L'âge moyen des exploitants agricoles est de 52 ans. En Vendée, on estime à 450 par an, pour les six prochaines années, le nombre d'exploitations agricoles à reprendre.

On compte actuellement une installation pour trois à quatre départs. C'est pourquoi la coordination rurale a organisé, au lycée Pétré, pour la première fois, au niveau régional, cette opération de sensibilisation et d'information. D'autres opérations similaires sont prévues dans les départements auprès des autres établissements de formation. Lors de cette journée, nous voulons faire connaître aux jeunes le mode d'emploi de l'installation, avec la chambre d'agriculture, le témoignage de deux nouveaux installés et d'un cédant, et le volet économique, plan d'exploitation et financement.

Lycéens et étudiants de Pétré sont intéressés, même si leurs projets d'installation en agriculture ne sont pas encore tous définis.

Quelles sont vos craintes ?

On voit s'agrandir les surfaces, c'est bien, mais il faut un foncier raisonnable pour avoir le temps de s'en occuper. Les jeunes agriculteurs, à l'image de la société, veulent aussi du temps libre. On risque de se retrouver avec de très grandes surfaces de foncier, rachetées par des coopératives qui les feront exploiter par des prestataires de service. Actuellement, il y a de nombreux jeunes en formation, mais aussi beaucoup qui bifurquent vers les professions para-agricoles. Il faudra bien qu'il reste des agriculteurs dans notre pays. Ici, nous sommes contents : sur la quarantaine de jeunes de bac professionnel et de BTS ACSE présents à cette journée, 75 % ont cette envie d'installation.

Quels conseils donnez-vous à ces jeunes ?

L'âge moyen d'installation en Pays de la Loire est de 29 ans. Je pense que c'est bien. Cela permet aux jeunes une première expérience salariée, pour mettre un peu d'argent de côté, c'est toujours apprécié par les banques, et affiner leur projet.

Pour monter un projet de reprise il faut compter 18 mois, et un coût de 250 000 à 300 000 €, sans les terres, uniquement pour le matériel et le cheptel. Il ne faut pas hésiter à se faire accompagner, et surtout rencontrer les cédants et les propriétaires du foncier.